

Les Ateliers du Toucher : Journées thématiques

Bulletin d'inscription

Prénom NOM :

Adresse :

.....

Email :

Téléphone(s) fixe et/ou portable :

Je m'inscris à :

o Vendredi 1er mars : Massage bien-être & Danse

o Samedi 2 mars : Massage bien-être & Aromathérapie

o Samedi 15 juin : Massage bien-être & Paroles

o Dimanche 16 juin : Massage bien-être & Cuisine ayurvédique

o Je règle à l'association Corps à Cœur un acompte de 30 €

nb : il ne sera pas encaissé avant la journée mais non remboursable en cas de désistement pour convenance personnelle - de 8 jours avant la journée.

o Je réserve un hébergement aux dates suivantes

o Je verse 10€ d'adhésion pour l'année 2012/2013 (faire un chèque à part à Asso Corps à Cœur)

o J'ai pris connaissance et accepte les conditions de participation indiquées page suivante.

Date et signature :

Envoyez votre inscription, accompagnée de votre/vos chèque(s) libellé(s) à l'ordre de "Association corps à cœur", à l'adresse suivante : Asso Corps à cœur – 4 rue George Sand – 22000 Saint-Brieuc

Rappel Infos pratiques

Condition d'accès : ouvert aux participants des ateliers mensuels du toucher - toute personne ayant appris des techniques de massage (au sol de préférence). Cette journée est également proposée dans le cadre des stages de perfectionnement d'ElémentTerre, ouvert aux élèves en cours de formation ou anciens élèves. <http://www.elementerre-formations.fr/>

Tarif journée : 56 € Tarif Plein - 46 € Tarif Réduit (*TR : étudiants, demandeurs d'emploi)

Abonnement (de 3 à 4 journées) : 49 € la journée TP – 40 € TR*

Supplément de 15 € pour le repas pour l'atelier cuisine ayurvédique.

Prévoir : matériel de massage, tapis de sol, chaussons...

Hébergement : 16 € la nuitée (chambres à deux, trois personnes). Possibilité d'arriver la veille. Prévoir serviettes de toilettes, draps.

Repas : chacun apporte de quoi pour les repas et les pauses (ingrédients à partager et/ou plats à réchauffer), l'association fournit la base du petit déj (pain, beurre, thé, café), les condiments et l'eau.

Nous vous contacterons pour la coordination des plats.

Lieu : Le Moulin du Palacret à BÉGARD (22). En pleine nature, dans un site remarquable, situé à 14 km de la RN12 qui relie Brest à Rennes, à 15' de Guingamp et Lannion, à 40' de Saint-Brieuc (50km).

Les Ateliers du Toucher - Année 2012-2013

JOURNÉES THÉMATIQUES

Depuis 2004, nos ateliers se passent dans un climat de convivialité et de confiance où le relationnel se met au diapason du bien-être. Cette partie dédiée aux conditions d'inscription et de participation aux ateliers, précise le cadre, pour garantir qu'ils se passent dans les meilleures conditions possibles autant pour l'équipe d'animation que les participants. Merci de les lire attentivement.

Conditions d'inscription et de participation :

Les techniques de massage-bien-être proposées dans le cadre des ateliers par l'association n'ont aucun but thérapeutique et, en raison de leur nature, ne s'apparentent à aucune manipulation en profondeur, médicale ou relevant de la kinésithérapie.

Les massages se pratiquant majoritairement au sol, ils nécessitent quelques déplacements à genoux et une bonne mobilité corporelle générale. Le participant s'engage à vérifier qu'il n'a pas de contre-indication pour la pratique du massage au sol.

Les participants s'engagent à :

- régler leur adhésion à l'association
- avoir une assurance responsabilité civile couvrant leur participation à ces ateliers
- signaler à l'animatrice(teur) tout problème de santé qui pourrait les empêcher de poursuivre normalement les activités proposées dans le cadre des ateliers

L'animatrice(teur) se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne dont la condition physique ou psychique lui semblerait incompatible avec le bon déroulement de l'atelier.

Elle(il) se réserve également le droit de demander à un participant d'interrompre les ateliers en cours, dans ce cas, l'association procédera au remboursement des versements effectués au prorata des ateliers suivis.

Absences : pour la bonne organisation des ateliers (parité du nombre de participants notamment), nous vous demandons de prévenir l'équipe au moins 48h à l'avance en cas d'absence prévisible (ou, à défaut, le plus tôt possible). Éviter les mails le jour même, un contact par téléphone est préféré.

En cas d'interruption pour des raisons de santé, professionnelles ou familiales majeures, un remboursement pourra être effectué sur justificatif au prorata des ateliers effectués.

Toute inscription implique l'acceptation des conditions générales présentées ci-dessus.